



Ouagadougou, le 19 NOV 2021

N°2021 - /MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) a l'honneur de porter à la connaissance du public burkinabè que l'agence Egyptienne du Partenariat pour le Développement (AEPD) en collaboration avec le Centre National d'Entraînement en ressources en Eau d'Egypte (un centre d'excellence en formation hydraulique en Afrique) organisent un stage de formation, destiné aux cadres des pays frères, sur le thème « **Développer les Compétences en Transformation et technologie du Coton** ».

Le stage se déroulera du **07 au 31 janvier 2022 en Egypte** et sera dispensé en anglais.

❖ **Conditions de candidature :**

- être spécialisé ou travailleur dans le domaine de transformation du coton (production, recherche ou commerce du coton) ;
- n'avoir pas déjà bénéficié de ladite formation en Egypte ;
- avoir 35 ans maximum ;
- être apte physiquement pour participer au programme du stage.

❖ **Composition du dossier de candidature :**

Les dossiers de candidature peuvent être déposés au Centre national de l'Information, de l'Orientation scolaire et professionnelle, et des Bourses (CIOSP) sis au 261 Avenue de la Grande Chancellerie à Ouagadougou de 08heures à 14 heures et doivent comporter les pièces suivantes :

- un curriculum vitae bien détaillé avec les contacts téléphoniques ;
- un carnet international de vaccination à jour ;
- un certificat médical attestant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie chronique ou contagieuse (tel que le VIH Sida, etc.) ;
- une copie de la carte de vaccination contre la Covid-19 ;
- une photocopie du passeport.

Nota Bene

- le CIOSPB se chargera de transmettre les dossiers des candidats du Burkina Faso à l'Ambassade d'Egypte qui effectuera la présélection ;
- L'Agence prendra en charge les frais de transport (billet d'avion aller/retour), l'hébergement complet, le transport urbain et les frais relatifs à la formation ;
- les candidats doivent avoir un excellent niveau en anglais ;
- tout désistement après la confirmation du voyage ou écourtement du stage entraine un remboursement des frais relatifs à l'annulation du billet et l'adresse d'une lettre d'excuse à l'Ambassade d'Egypte ;
- les candidats retenus doivent se munir d'un trousseau de traitement secours du Paludisme au cas où les symptômes apparaissent dès leur arrivée au Caire ;
- les candidatures féminines sont vivement encouragées.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixé **au mardi 30 novembre 2021 à 14h 00.**

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**

Pr Mahamadou SAWADOGO

*Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Chevalier de l'OIPA/CAMES*

